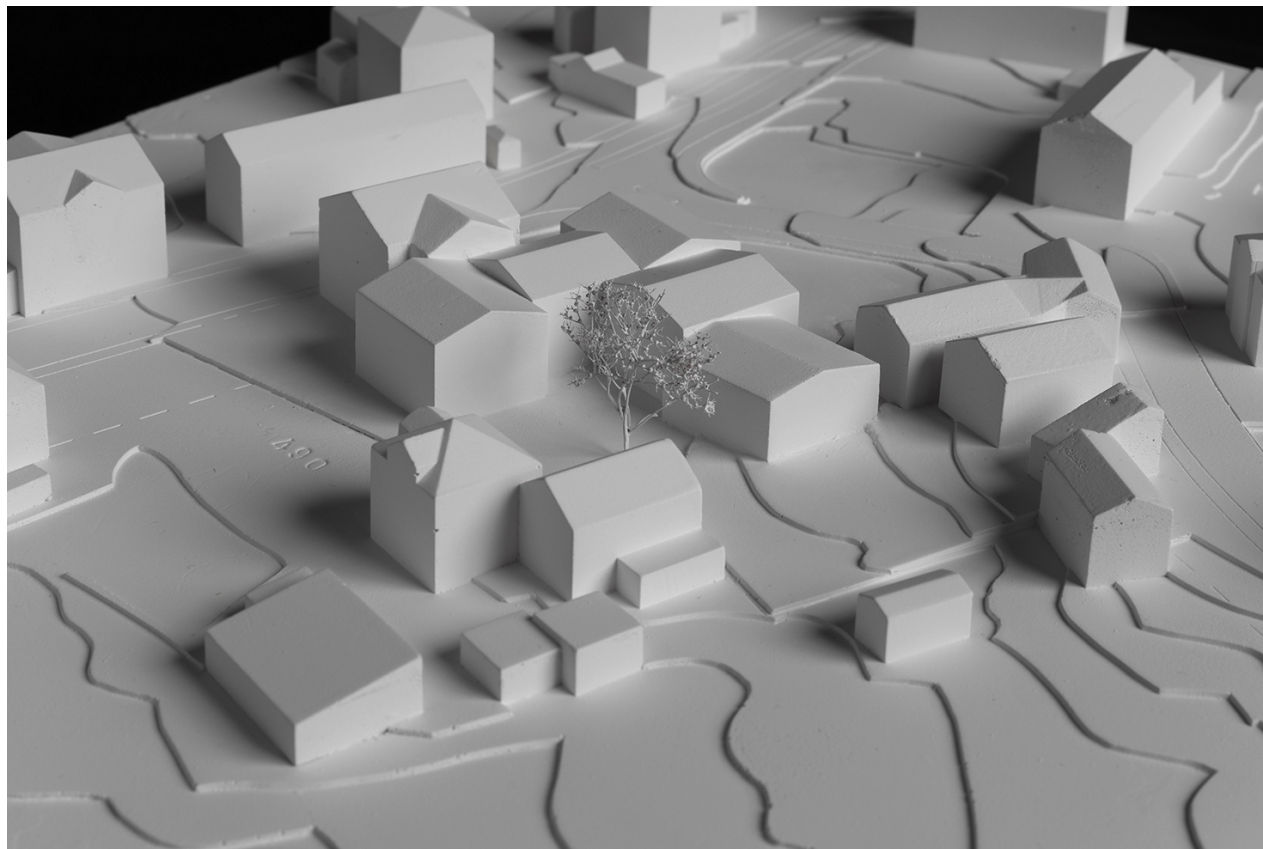
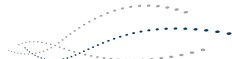




© nicolas sedlatchek photographie

S / S suter
sauthier
architectes


sd ingénierie

fondation domus | ardon
agrandissement du foyer
et création d'un centre de jour

Le site proposé pour le concours s'inscrit en bordure de la route cantonale. La problématique réside dans la cohabitation complexe de plusieurs fonctions différentes au sein d'une fondation dans un espace très limité et en tenant compte d'un bâti préexistant à intégrer à la composition.

Le projet réagit à la mission de bâtir un environnement adapté aux résidents de cet établissement psycho-social en créant des maisons de trois niveaux. Ces bâtisses forment un petit bourg faisant référence au nom de l'hôtel présent sur le site jusqu'en 2008. Cette stratégie permet de mettre le projet à l'échelle des bâtiments environnants. Prenant en considération l'ambition de la Fondation Domus de rendre ce lieu domestique, le concept permet d'obtenir un lieu apparenté à un village. Le fait de travailler une composition de maisons simples à deux pans exacerbe le côté domestique du projet. La forte identité de cette proposition génère un sentiment d'appartenance propre à la vie en communauté. Les deux maisons existantes s'associent à cette composition. L'idée du projet consiste à la réalisation de quatre bâtiments compacts qui s'expriment par des formes simples prenant appui sur la géométrie de l'ancien hôtel. Ces formes se glissent naturellement autour de la cour existante. Les volumétries qui en résultent composent avec les éléments existants du site et le noyer particulièrement remarquable.

Le projet propose une relation intime avec le paysage. Les espaces extérieurs sont de qualité et précisément dimensionnés. Ils créent des lieux de nature différenciée. La position des volumes consolide la cour existante, espace fédérateur, qui constitue l'élément majeur du projet. Il propose des relations simples entre les différents usages via l'espace principal tout en associant indépendance et dépendance du programme. Il permet d'organiser les accès et les liens aux différents lieux de la fondation Domus. Un nouvel espace d'entrée principal est créé au nord-ouest. Cette place animée se met en lien direct avec la population d'Ardon. Elle sert également de lieu de dépôt et de livraison. Tous les espaces extérieurs sont habités. Ceux-ci présentent un climat et une ambiance propre variant selon les saisons et les heures de la journée. Au sud-ouest, les places de parc existantes sont maintenues pour les visiteurs. Au sud-est est aménagé un parking pour les employés afin de garantir le nombre de places demandées par le programme. L'idée de ces différentes maisons permet aux résidents de découvrir des atmosphères variées de petites échelles et de retrouver une ambiance domestique aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Le projet bénéficie d'une double lecture verticale et horizontale. La lecture verticale souligne l'effet de maison et la lecture horizontale caractérise sa fonctionnalité.

Une solution constructive simple permet de prolonger l'identité des maisons présentes dans le village d'Ardon situées le long de la route cantonale. Le projet propose une construction en béton recyclé dont l'inertie thermique est profitable au confort des utilisateurs. L'enveloppe du bâtiment est réalisée par une isolation périphérique extérieure en laine minérale revêtue d'un crépi minéral. La forme compacte des bâtiments ainsi que l'utilisation de matériaux performants influe sur le bilan énergétique de manière très positive.

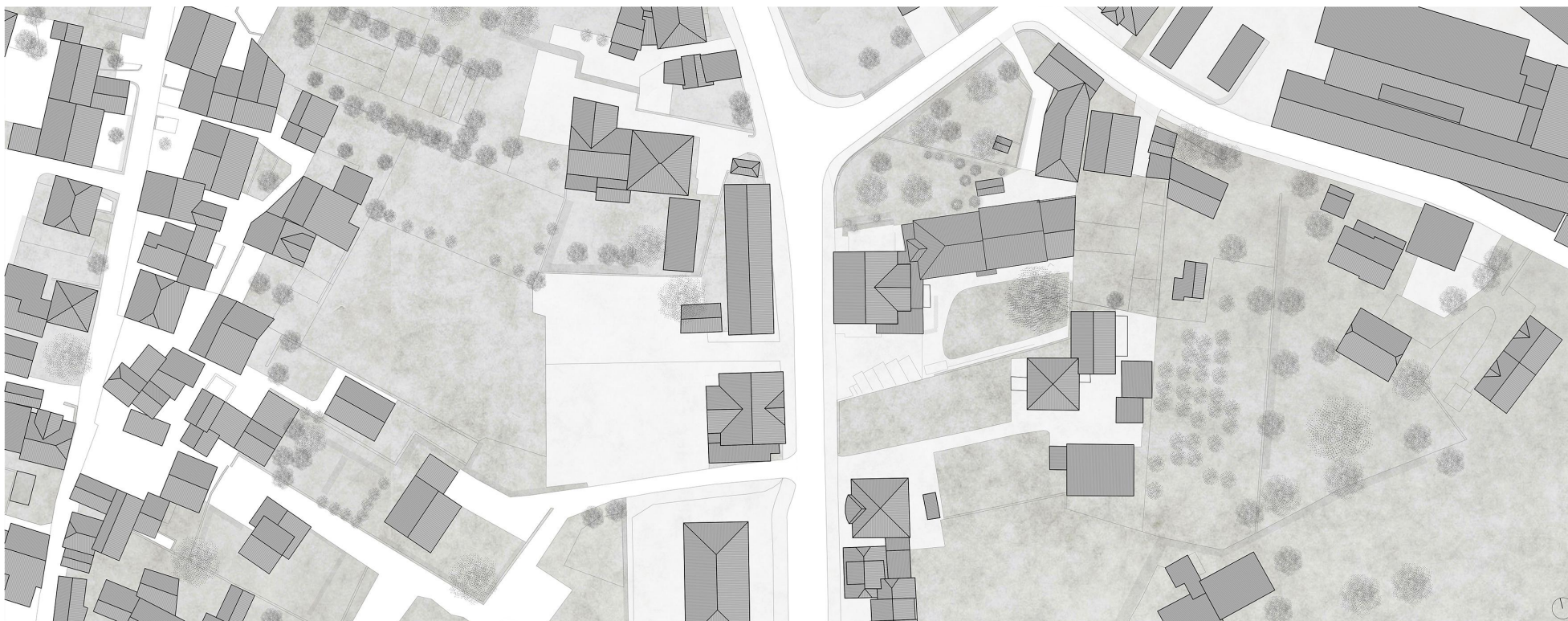
Ce choix n'est pas incompatible avec une rapidité d'exécution. Les entreprises de la région sont habituées et performantes dans ce genre de construction. L'expérience démontre que les délais sont légèrement plus longs par rapport à une structure bois, par contre il est clairement démontré que les coûts sont moindres.

Au rez-de-chaussée se retrouvent les espaces communs, la grande salle, les ateliers et le centre de jour. Chaque programme est placé de manière précise. La cafétéria se met en lien avec la place d'entrée et le parc. Le salon, l'espace de recueillement et le fumoir bénéficie de la terrasse existante de l'ancien hôtel. Les lieux de travail, les ateliers s'orientent sur la place d'entrée et le village. Le centre de jour est pourvu de sa propre entrée depuis le parc sans négliger un accès interne simple et fonctionnel. Le premier étage accueille une unité de vie ajoutée à celle déjà existante. Dans le bâtiment interstitiel se positionne la circulation verticale principale et les espaces de soins. La double hauteur de la grande salle occupe également cet étage. La configuration du deuxième étage est identique au premier mis à part la double hauteur de la salle qui est remplacée par l'espace thérapeutique. Le bâtiment de l'administration conserve son entrée actuelle. Celui-ci est étendu pour répondre simplement au programme demandé. La nouvelle circulation verticale principale située dans le bâtiment central connecte l'ensemble du programme.

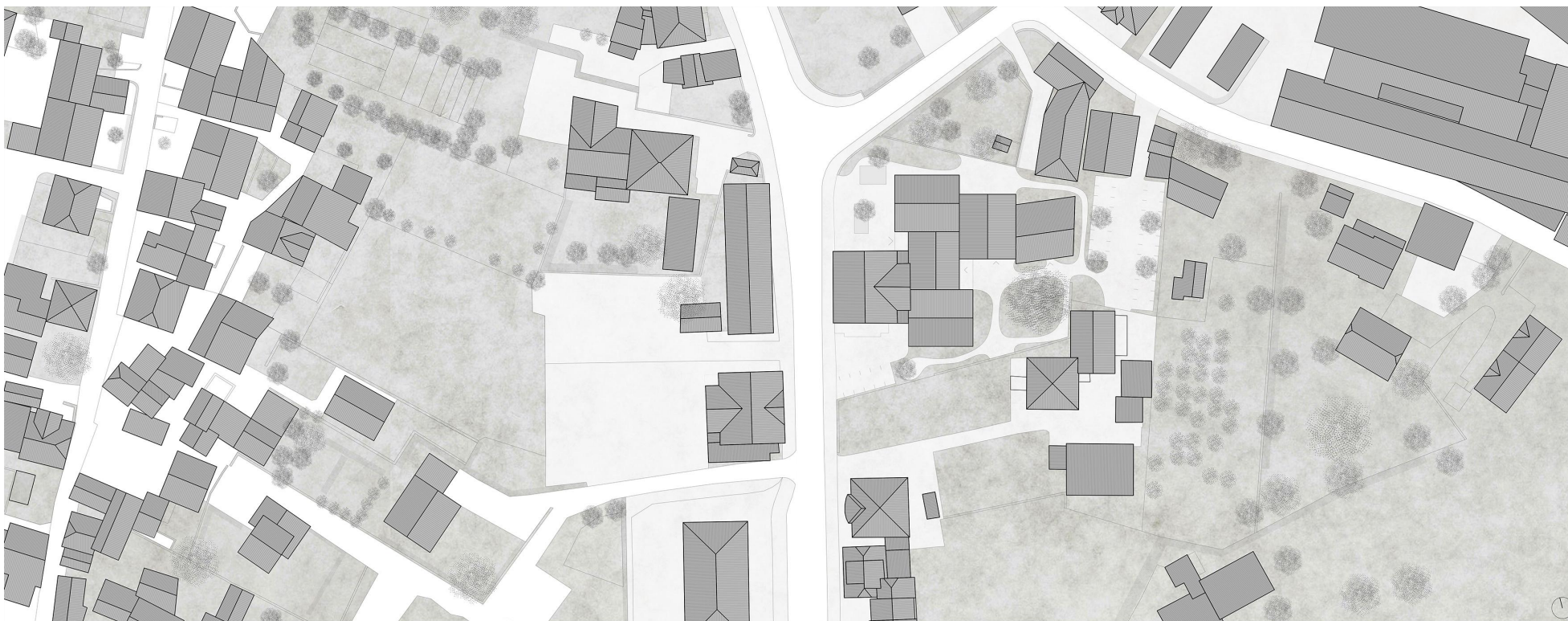
Le projet prend à son compte la définition de la grande et de la petite façade. La grande façade est le côté le plus long du plus petit rectangle dans lequel s'inscrit la projection du pied de façade de la nouvelle construction. La petite façade est le côté le plus court du plus petit rectangle dans lequel s'inscrit la projection du pied de façade de la nouvelle construction. Le couvert à vélos, réalisé sur le principe d'un mobilier urbain, prend place en dehors de l'alignement, le long de la route cantonale.

Pour les parties de constructions neuves, le concept structurel repose sur une structure en béton armé simple qui se distingue par une grande flexibilité pour toute adaptation future. L'utilisation du béton armé assure à la fois la sécurité structurale autant du point de vue statique que sismique tout en conférant une protection suffisante en cas d'incendie.

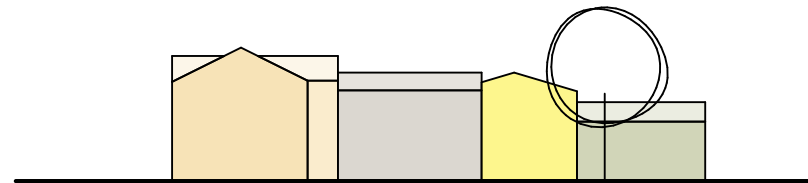
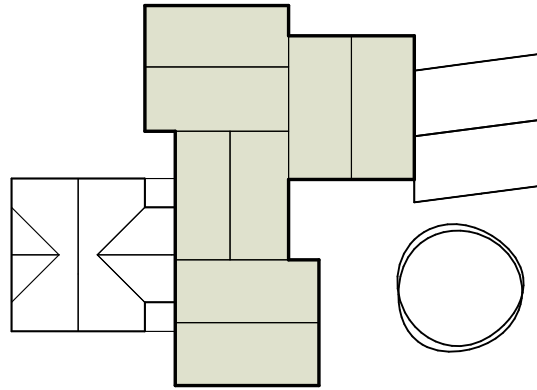
La partie existante, quant à elle, ne subira pas de modifications structurelles, si bien que la sécurité structurale globale à l'état actuel est maintenue. La sécurité parasismique des murs dans leur plan, évaluée en 2007 selon le cahier technique 2018, est toujours valable aujourd'hui avec la nouvelle norme SIA 269/8. Pour ce qui est du souci énoncé au § 9.3 au sujet du comportement hors plan, de nouvelles méthodes de calculs avancées ont été développées à ce jour (par exemple méthode basée sur les déformations selon Griffith) et qui permettent de démontrer, dans la plupart des cas, que la sécurité parasismique est en principe suffisante même en présence de planchers bois. Un contrôle dans ce sens pourra être effectué ultérieurement le cas échéant.

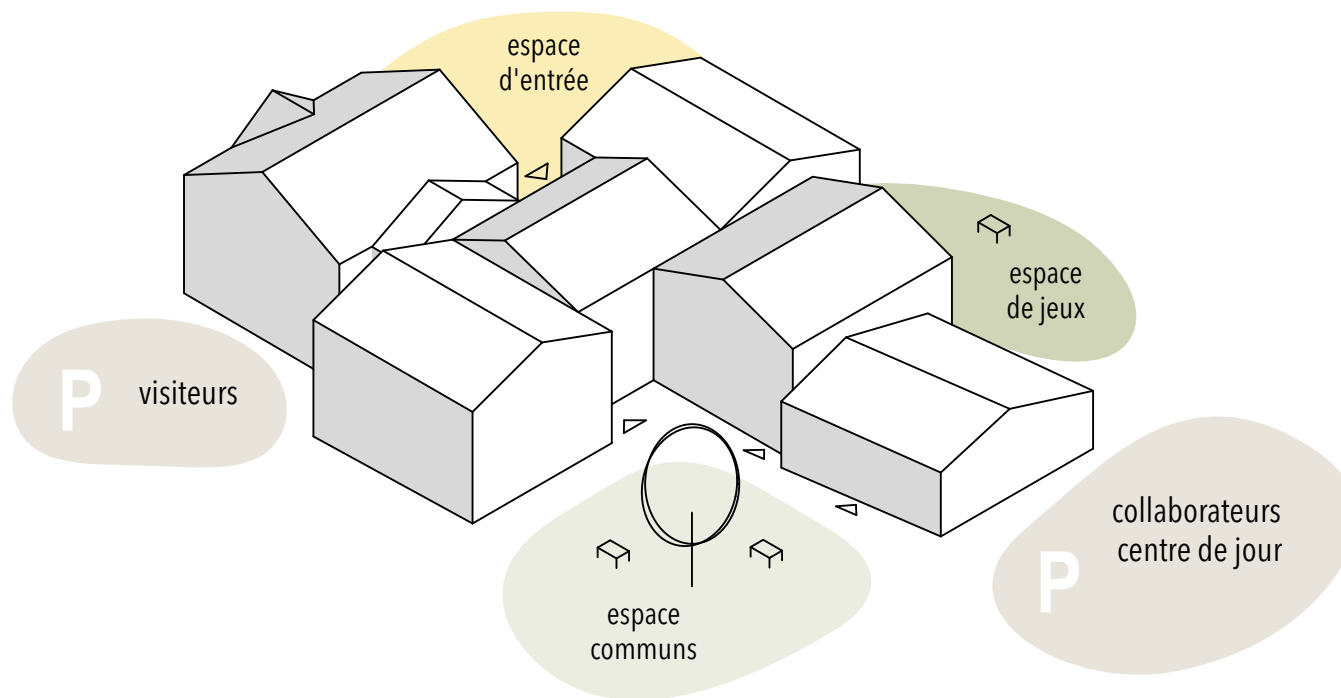


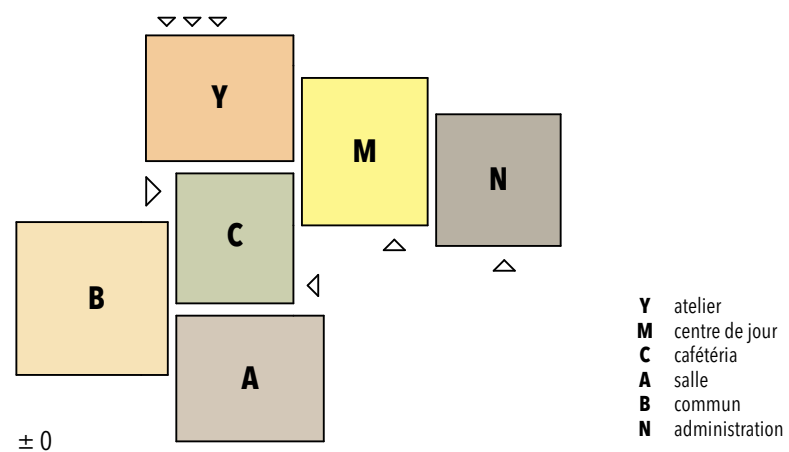
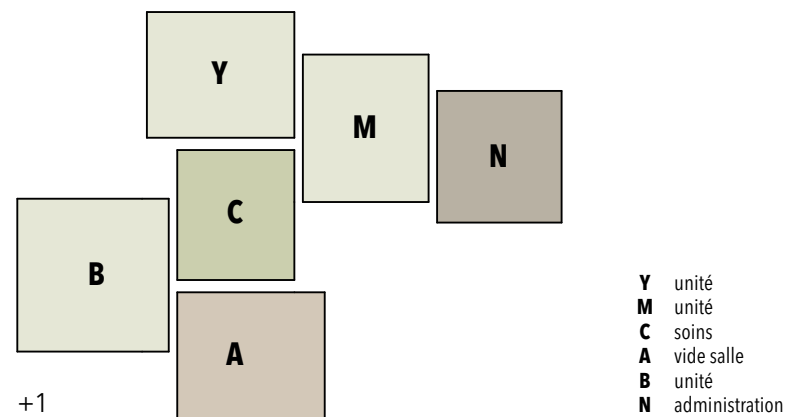
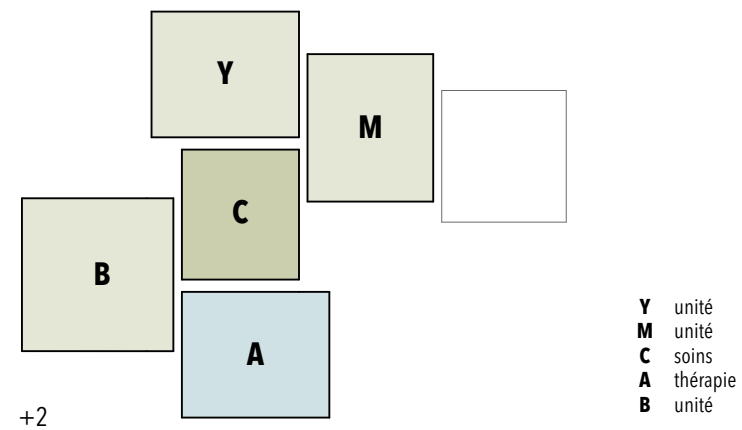
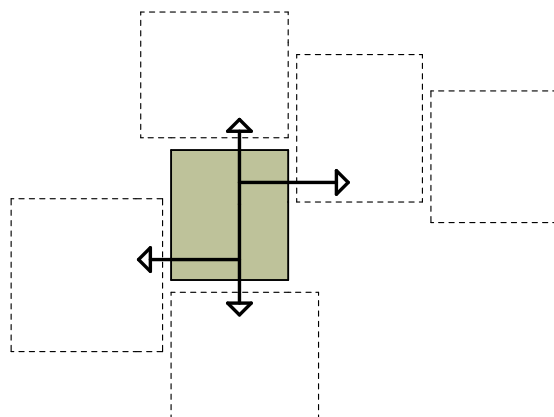
plan de situation existant

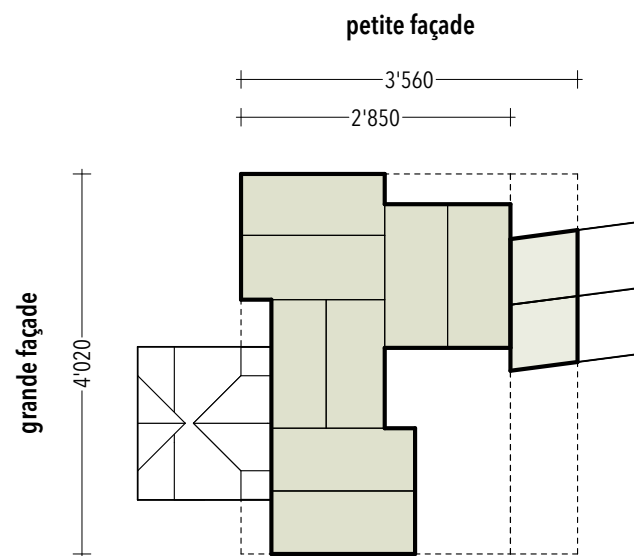


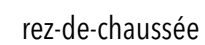
plan de situation projet



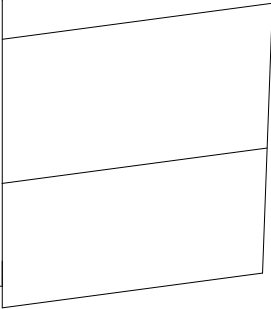


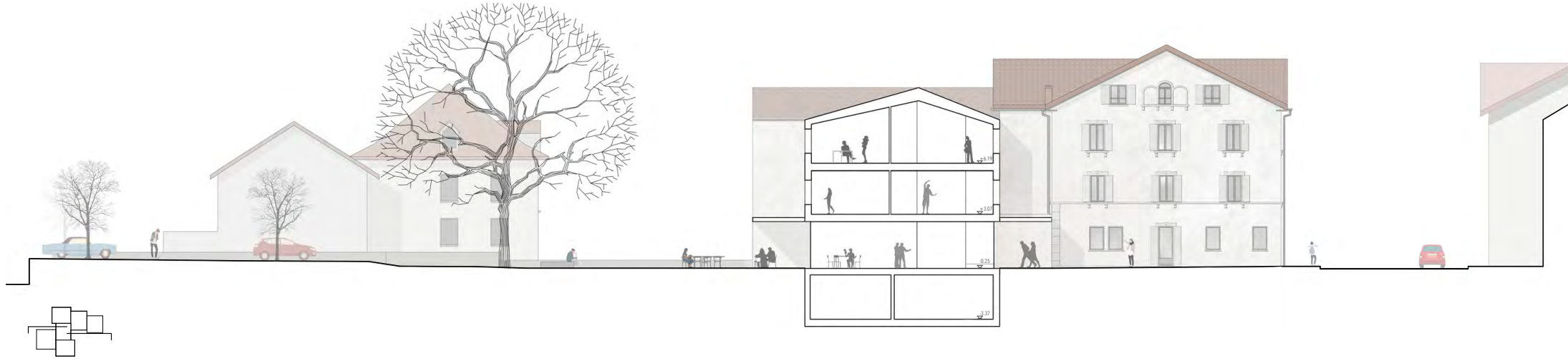












coupe



façade

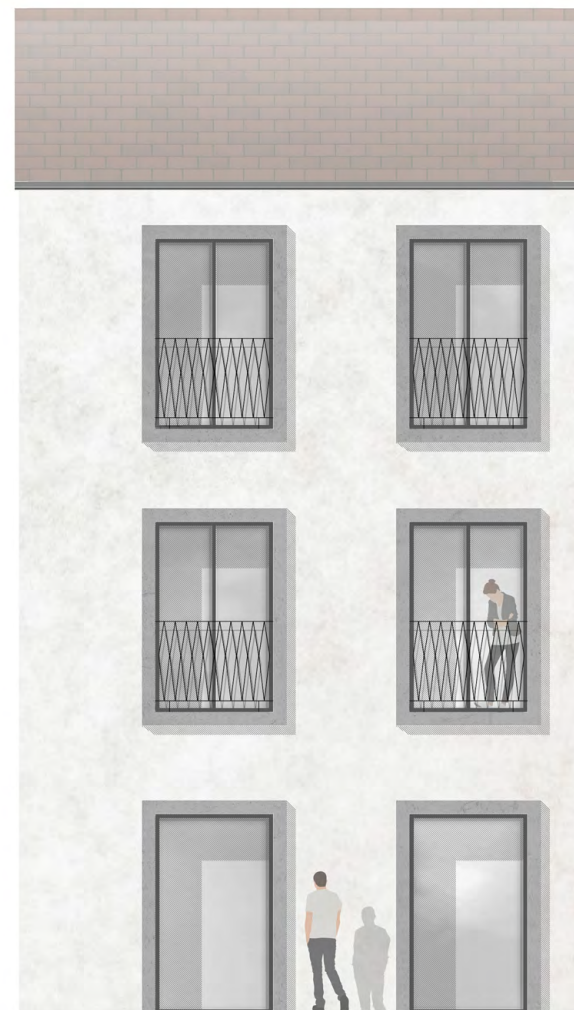


façade

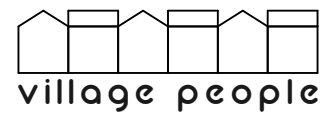
crépis minéral	2 cm
isolation laine minérale	22 cm
béton armé	18 cm
crépi intérieur	1 cm

encadrement

béton préfabriqué



matérialité





architecte

suter sauthier architectes sa
rue de l'industrie 10
1950 sion
+41 27 323 85 85

ingénieur civil

sd ingénierie dénériaz & pralong sion sa
rue de lausanne 15
1950 sion
+41 27 205 44 44

maquette

émile constantin, route de riddes 163, 1950 sion

photo maquette

nicolas sedlatchek , rue de l'industrie 54, 1950 sion

image de synthèse

loto archilab, calle don ramon de cruz 80, 28006 madrid - espagne

lien pour documents et images digitalisés :
<http://gofile.me/3MhVF/Vm9HAQMrr>

mot de passe :
villagepeople